

Collectif FORTES, Cécile Renouard, Rémi Beau,
Christophe Goupil et Christian Koenig, *Manuel de la
grande transition : former pour transformer*, Les Liens
qui libèrent, 2020.

Morgane Gonon

DANS **REVUE FRANÇAISE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE 2021/3 N° 179**, PAGES 827 À 830
ÉDITIONS **INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC**

ISSN 0152-7401

DOI 10.3917/rfap.179.0313

Date de mise en ligne : 10/11/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://droit.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2021-3-page-827?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut national du service public.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Collectif FORTES, Cécile Renouard, Rémi Beau, Christophe Goupil et Christian Kœnig, *Manuel de la grande transition : former pour transformer*, Les Liens qui libèrent, 2020.

Le *Manuel de la grande transition* est un ouvrage singulier, organisé de manière à proposer au lecteur un parcours pédagogique pour appréhender toutes les dimensions de « la transition » systémique qui s'impose face « aux enjeux qui bouleversent notre siècle » et la nécessité de « limiter les désastres sociaux et écologiques » (p. 23).

Les faits sont connus : afin de préserver les conditions d'habitabilité sur Terre, neuf limites planétaires ¹ à ne pas franchir ont été mises en évidence par le scientifique suédois Johan Rockström dans un article faisant date, publié dans la célèbre revue *Nature* en 2009. Lors de sa publication, les trois seuils limites de perte de biodiversité, de perturbation du cycle de l'azote et du phosphore, et du changement climatique étaient déjà considérés comme dépassés. Les différents scénarios de modélisation du climat à l'horizon 2080 de l'Institut Pierre-Simon-Laplace et du CNRS de 2019 ² font état d'une augmentation comprise entre 2 et 5 degrés par rapport à la température moyenne de l'ère pré-industrielle ³, avec des conséquences difficilement imaginables, notamment, quant à la hausse du niveau des océans, au rendement des cultures et aux effets sur les organismes vivants. En matière de biodiversité, plus de 500 000 espèces terrestres ont désormais un habitat insuffisant pour leur survie à long terme, 75 % du milieu terrestre et 40 % du milieu marin sont sévèrement altérés à ce jour par les activités humaines. 60 milliards de tonnes de ressources renouvelables et non renouvelables sont extraites chaque année dans le monde, une quantité qui a presque doublé depuis 1980 ⁴.

Pour répondre à ces défis, les anticiper et s'y adapter, les transformations à effectuer doivent concerner les fondements mêmes des actuels modèles de société. L'ambition de cet ouvrage est d'envisager les différentes dimensions d'une transition systémique, d'un « passage de l'équilibre supposé du système dans lequel nous vivons aujourd'hui, à un autre équilibre dynamique qui, lui, est compatible avec les limites planétaires » (p. 61). De fait, ce manuel prolonge d'une certaine manière les travaux de l'économiste américaine Kate Raworth ⁵, qui a récemment mis en relation les limites planétaires évoquées plus haut avec un ensemble de besoins essentiels attachés à l'ensemble des humains ; cette relation besoins-limites esquisse les contours du nouveau système vers lequel il faudrait tendre. Le titre « La grande transition » est une référence à « La grande transformation » de Karl Polanyi (1944). Les auteurs entendent en effet aborder un système actuel dans ses dimensions économique, culturelle, politique et citoyenne pour le réancrer, le « réencaster » pour filer la métaphore polanyienne, dans les conditions physiques du monde dans lequel il évolue et avec lequel il interagit inévitablement.

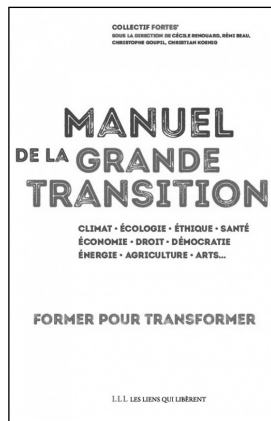
1. Les neuf limites planétaires sont le changement climatique, les pertes de biodiversité, les perturbations globales du cycle de l'azote et du phosphore, l'usage des sols, l'acidification des océans, la déplétion de la couche d'ozone, les aérosols atmosphériques, l'usage de l'eau douce, la pollution chimique, ou plus largement l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère.

2. CNRS, « Les deux modèles de climat français s'accordent pour simuler un réchauffement prononcé », 17 septembre 2019.

3. Les différents scénarios sont construits en fonction des options de réduction des gaz à effet de serre retenues, c'est-à-dire si les politiques mondiales sont coordonnées ou non, donc de variables politiques.

4. Extrait du rapport de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) en mai 2019.

5. K. Raworth, L. Bury, *La théorie du donut : l'économie de demain en 7 principes*, Paris, Plon, 2018.



L'ouvrage se présente comme un guide à destination des jeunes diplômés ou des professeurs et assume l'intention de former les futurs cadres de la transition en donnant des lignes directrices, un point de départ pour une action éclairée. Issu du collectif FORTES (FORMATION à la Transition dans l'Enseignement Supérieur), il rassemble les contributions et auteurs de référence de l'écologie en France aujourd'hui. Pour ne citer qu'eux, participent directement ou par l'intermédiaire d'entretiens à cet ouvrage : Gaël Giraud, Antonin Pottier, Jean Baptiste Fressoz, Patrick Caron, Lucile Schmidt, Catherine Larrère, Dominique Bourg, Jean Jouzel, Alain Grandjean, etc. L'ouvrage cite et s'appuie sur les références françaises et internationales de l'environnementalisme depuis les années 1960 et contribue ainsi à la construction d'une culture écologique commune.

Le propos principal pourrait être résumé ainsi : *La Grande Transition* doit s'inscrire dans le cadre d'une « durabilité forte » (p. 138), *i. e.* le refus d'une conciliation entre impératifs économiques et écologiques qui se traduirait par une analyse coût-bénéfice réalisée au détriment des milieux naturels et du climat. L'horizon de la *Grande Transition* est celui de la recherche de l'équité dans le respect des limites écologiques, d'un nouveau pacte avec la nature ⁶. Dans la lignée des travaux autour de l'anthropocène ⁷, ce nouveau pacte traduit non pas un intérêt supplémentaire pour la préservation d'une nature externe à l'homme, mais la réconciliation et l'instauration de « nouvelles relations entre vivants humains et non-humains ».

Avec une mise en perspective et une progression pédagogique remarquable, l'ouvrage propose six champs de transition, *Oikos, Ethos, Nomos, Logos, Praxis, Dynamis*, soit « six portes qui définissent un socle commun » (p. 350) pour aborder de manière transverse les différentes étapes de transition, depuis le diagnostic jusqu'à la décision. Le manuel propose différents ordres de lecture des chapitres, qui correspondent à autant d'approches de la transition. Chacun des chapitres ayant véritablement une autonomie propre, nous avons choisi d'en rendre compte de manière indépendante.

Oikos – « Bâtir un nouveau monde commun », nécessite un travail d'institutionnalisation, à savoir une intégration aux systèmes de droits existants et la création de nouveaux modes de gouvernance autour des ressources elles-mêmes, matérielles ou non. Il ne s'agit pas de revenir sur le principe de propriété, mais de discuter l'existence, à différentes échelles et selon différents cadres socioculturels, suivant un principe de subsidiarité, de droits collectifs de gestion et d'exclusion possible de l'accès à la ressource (p. 93).

Ethos – littéralement la coutume, les traditions et philosophies – revient sur les fondements de la modernité occidentale. Le rapport à l'abondance en démocratie ⁸, les aspirations modernes sont questionnées au regard des impératifs de justice, de la réalité d'une responsabilité inégalement partagée dans la crise écologique actuelle et d'une exposition tout aussi inégale aux risques. Ce chapitre donne des clefs pour se projeter dans une nouvelle éthique à l'heure de l'anthropocène qui intégrerait autrement les différences d'être au monde entre les humains et les contextes socioculturels, et qui composerait avec deux nouvelles catégories que sont « les êtres vivants non-humains » et les « générations futures ».

6. Ce nouveau pacte avec la nature reprend la formulation de l'ouvrage incontournable du philosophe Michel Serrès, *Le contrat naturel*, publié en 1990 (Flammarion).

7. L'anthropocène est désormais admis par la communauté scientifique : l'action humaine a fait entrer la Terre dans une nouvelle ère géologique ; les humains dégradent, détruisent, non seulement les écosystèmes, mais aussi l'équilibre climatique. Les travaux sur l'anthropocène abattent ainsi les frontières entre les sociétés humaines et ce qui les « environne » – leur « environnement » – et pointe directement notre appartenance au « système terre ». « Le décryptage de l'anthropocène nécessite le double usage et la réconciliation des sciences naturelles et des sciences sociales. » (F. Gemenne et A. Rankovic, *Atlas de l'anthropocène*, Presses de Sciences Po, 2019).

8. Voir P. Charbonnier, *Abondance et liberté : une histoire environnementale des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2019.

Nomos – Ce chapitre aborde la transformation essentielle des métriques et des normes pour aller vers une gouvernance « en commun ». En abordant la question des outils de gouvernance – métrique, indicateurs, modèles –, ce chapitre met les tableaux de bord usuels face à leurs contradictions vis-à-vis des équilibres vivants. Il revient sur des éléments essentiels et désormais connus, comme les limites de la croissance mesurée par le produit intérieur brut (PIB), en les actualisant avec des questionnements sur les modèles macro-économiques, les bases de l'analyse des risques financiers ou la gouvernance et la structure des normes comptables des entreprises. Changer les métriques revient à repenser en profondeur ce que sont et signifient des objectifs de développement (p. 146). Le manuel aborde les évolutions transversales nécessaires dans l'ensemble des domaines du droit – civil, pénal, commercial, administratif, international – et propose des solutions ainsi que des pistes très concrètes. Il mentionne, par exemple, les travaux de Catherine Thibierge pour repenser la responsabilité en droit et la création d'une action préventive des risques d'atteintes majeures à un intérêt essentiel de l'humanité. C'est par ces développements et ces innovations que se dessinent de « nouvelles manières interspécifiques d'habiter la Terre en commun »⁹. Le manuel dresse un état de l'art des courants critiques du droit (*critical legal studies, green legal theory, third world approaches to international law, etc.*) et appelle à dépasser le « bricolage juridique » du droit de l'environnement¹⁰ pour aller vers l'intégration normative de l'environnement dans l'ensemble des champs du droit (p. 177). Le chapitre se clôt sur les notions de biens communs universels, ou patrimoine commun de l'humanité, et leur nécessaire réhabilitation en droit international¹¹.

Logos – Ce chapitre nécessaire et percutant entend remédier aux confusions sémantiques et à l'imprécision des termes autour de la transition et de l'écologie. Les discours sur la transition énergétique ou la lutte contre le changement climatique entretiennent le flou et, par là même, l'illusion de l'action. Ce chapitre dresse un état des lieux des « rationalités à l'œuvre » (p. 234) dans les domaines des technologies, du numérique, de la santé, du développement économique afin de les confronter aux utopies qui fondent la *Grande transition* telle que conçoit ici. Par exemple, le manuel fait état des critiques de la notion consensuelle de développement durable qui, par la polysémie qu'elle permet, entrave les possibilités d'un changement d'ampleur. D'autres définitions du développement et de la prospérité sont alors proposées, comme celles développées par Felwine Sarr autour de la « politique relationnelle »¹².

Praxis – propose de penser « l'apprenance » et l'action collective, les collaborations et stratégies à mettre en place. La question écologique étant un terrain non consensuel, il s'agit de nommer les forces en présence, les types d'acteurs, les potentielles recompositions qui permettent l'action. Quelle répartition de l'action entre acteurs publics et privés ? Quel multilatéralisme efficient pour renouveler enfin le régime climatique initié par Rio en 1992 ? Ce chapitre *Praxis* dresse un inventaire des contentieux, conflits, mouvements sociaux qui marquent et marqueront la réalisation de cette transition. Une telle « fragmentation du monde » peut sembler rendre difficile la recherche d'un bien commun. Elle est en réalité un préalable à sa composition. Le manuel prend le parti de rapprocher, trois ans après les manifestations des « gilets jaunes », la lutte pour la transition de celle pour une plus grande équité sociale. Il insiste sur la nécessité d'une approche par la lutte constructive, essentielle à l'élaboration de nouvelles normes. La mobilisation a ce potentiel instituant et permet, entre autres, des

9. B. Morizot, *Les diplomates : cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, coll. « Domaine sauvage ». Paris, Éditions Wildproject, 2016.

10. M. Delmas-Marty, *Les forces imaginantes du droit (IV), Vers une Communauté de valeurs*, Paris, Seuil, 2011.

11. Voir les travaux de N. Frozel Barros sur le patrimoine commun de l'humanité dans les instances internationales.

12. Voir le dernier ouvrage de G. Giraud et F. Sarr, *L'Économie à venir*, Les Liens qui libèrent, 2021.

évolutions juridiques pour les entités naturelles et pour la reconnaissance de droits autochtones, comme dans le cas du fleuve néo-zélandais Whanganui en 2017¹³.

Dynamis – Ce dernier chapitre, à part, traite d’abord de l’intime, de l’individu, et reprend des concepts comme l’« éthique de la permaculture » ou la « transition intérieure ». Il présente l’évolution des affects et de la sensibilité vers une reconnexion de l’individu à son environnement par l’éducation, les sensations, l’esthétique. Cette approche peut sembler *a priori* moins ambitieuse ou plus anecdotique. Les auteurs la présentent, au contraire, comme un préalable indispensable aux changements d’ampleur de la *Grande transition*. Un tel défi nécessite de reconsidérer la prétendue antinomie entre idée et affect, de comprendre l’action par la figuration, l’image, les visions « qui, bien plus que tout autre discours abstrait, déterminent à épouser la cause¹⁴ ».

Le *Manuel de la grande transition* dresse un état des lieux que nous pouvons qualifier d’exhaustif, ou du moins qui démontre la maturité du projet écologique. L’analyse conduite au sein de chacun des axes, *Oikos, Ethos, Nomos, Logos, Praxis, Dynamis*, s’enrichit à chaque étape de l’interaction des variables à prendre en compte pour penser un système en transition dans son épaisseur et sa complexité. Suivant un développement très scolaire, il doit être abordé comme une boîte à outils théoriques au service d’un projet cohérent.

Morgane GONON

Diplômée de l’Institut d’études politiques de Grenoble et de l’université de Paris-Dauphine en économie de l’environnement

13. Le 15 mars 2017, le Parlement néo-zélandais reconnaît au fleuve sa qualité d’« être vivant unique » et le dote ainsi d’une personnalité juridique lui permettant d’être représenté dans les procédures judiciaires par deux avocats ; l’un membre du Gouvernement et l’autre issu de l’Iwi (clan) Whanganui.

14. F. Lordon, *Les affects de la politique*, 2016, p. 65.